



Marigny-Saint-Marcel

Info

Spécial Travaux

MAI 2019

A l'automne 2018, un lourd chantier débutait au centre de notre commune, et nous vous présentions dans un premier *Marigny-Saint-Marcel Info* « *Spécial Travaux* » le projet d'aménagement de notre chef-lieu. Quelques mois plus tard, nous voici avec une entrée Est du village réaménagée, un carrefour central rajeuni, et une liaison entre le complexe école/mairie/église et domaine de la fruitière sécurisée. Tout ne s'est pas déroulé sans mal, entre routes barrées et circulation alternée, et nous vous rappelions dans les lignes du précédent numéro que ces désagréments sont un passage obligé dans ce type de projet !

Aux objectifs initiaux détaillés dans ces mêmes pages, de nouvelles décisions concernant deux éléments essentiels du cœur de notre village se sont rajoutées: le monument aux morts, et notre ancienne salle des fêtes. Depuis plusieurs semaines, notre édifice hommage aux « morts pour la France » trône sur un tout nouvel emplacement digne de sa carrure, éloigné du bord de la chaussée, et rafraîchi par un petit lifting au passage. Voilà qui est fait.

Concernant la salle des fêtes, le débat a été plus agité, entre conseillers mais aussi entre habitants. La démolition est pourtant bien actée, et même si nous sommes certains d'avoir pris la bonne décision, le petit pincement au cœur sera inévitable le jour où... Cela méritait bien d'en dire un peu plus, à l'intérieur de ces pages.

Mais s'il est bon de faire un point sur les travaux réalisés, et sur les décisions prises, il faut également annoncer la suite. En effet, le lourd chantier de réaménagement du chef-lieu, divisé en 5 phases, n'est pas encore terminé, et les phases 4 et 5 débiteront très prochainement. Celles-ci consisteront en la sécurisation de la partie allant du carrefour central, jusqu'à la maison des sœurs. Vous trouverez à l'intérieur de ces pages le détail des aménagements prévus. Fin prévue des travaux : 15 novembre 2019.

Alors, oui, cela signifie 6 nouveaux mois de désagréments sur la route avant de pouvoir profiter d'une avenue de Sindeldorf flambant neuve et sécurisée... le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? Nous savons que bon nombre d'entre vous emprunteront les axes secondaires pour éviter le chantier, mais nous savons aussi que chacun fera en sorte de respecter la sécurité et la sérénité des hameaux concernés. Merci par avance, au nom des riverains.

Et puis, avouons que nous commençons à nous y faire: notre commune n'a jamais autant suscité de commentaires. « - Et toi, où habites-tu ? - A Marigny-Saint-Mar... - Ah oui, et bien justement, vous n'avez pas bientôt fini de nous faire ***** avec vos travaux ?! »

Pas si facile d'être un lieu de passage incontournable...

Bonne lecture à tous !

**Mairie de
Marigny-Saint-
Marcel**

**30 Allée Jean du Noyer de
Lescheraines**

Tel. 04.50.01.17.12

Fax. 04.50.01.86.99

**communemarignystmarcel
@orange.fr**

Horaires d'ouverture :

Le Mardi

de 8h00 à 11h30

& de 13h30 à 19h00

Le Jeudi

de 13h30 à 18h00

**www.marignysaint
marcel.fr**

**Page Facebook :
« Commune de
Marigny-Saint-Marcel »**

Directeur de publication:

H. Besson

Rédaction/Validation:

Commission communication

L'ancienne salle des fêtes

Avec la construction de la nouvelle salle des fêtes du Domaine de la Fruitière, qu'allait devenir notre légendaire ancienne salle du chef-lieu ? Très peu utilisée, car ne répondant plus aux normes de sécurité actuelles, cette salle nécessite malgré tout un entretien non négligeable, sans parler de son mobilier complètement dégradé voire...manquant. Que faire ? Dans le bulletin municipal de 2014, nous évoquions déjà le lancement d'un sondage sur son devenir auprès de la population, sondage ayant obtenu un résultat peu probant et même très décevant puisque seulement 17% des foyers de la commune avaient répondu.



Suite à cette enquête, nous avons pris avis auprès de plusieurs architectes, qui tous nous encourageaient à détruire ce bâtiment. D'après débats ont également eu lieu entre les membres du Conseil municipal, pour que finalement une majorité se dégage qui, en toute sagesse, décide de démolir ce bâtiment et de reconstruire une salle équivalente au Domaine de la Fruitière, lieu désormais dévolu aux loisirs. Avec la démolition de cette salle mythique, il est évident que c'est une page de la vie de notre village qui se tourne. Que de souvenirs ancrés dans ces murs ! Alors pourquoi la détruire ? Tout simplement, parce que l'on ne peut tout conserver. Si de tous temps, nos ancêtres n'avaient rien détruit, nous résiderions encore dans nos huttes gauloises !!!

Notre commune peut s'enorgueillir de posséder encore sur son territoire deux châteaux, ainsi que quelques belles demeures dotées d'un atout patrimonial indéniable. L'ancien presbytère dans lequel se trouvent aujourd'hui les locaux de la mairie, est l'une de celles-ci. Il est temps de rendre à ce beau bâtiment son caractère d'antan. D'un attrait peu remarqué car complètement masqué sur le devant par cette ancienne halle, sans vouloir blesser personne, « replâtrée », au fil du temps à plusieurs reprises et il faut bien l'avouer, de façon pas toujours harmonieuse. En d'autres époques, nos moyens communaux étant très limités, ceux qui nous ont précédés devaient s'adapter aux impératifs imposés auxquels ils ont dû faire face, ceci afin de rendre heureux tous leurs citoyens d'alors, pour qui cette salle a eu le mérite d'exister et de rendre grand nombre de services.

Cependant, je profite de cet article pour tordre le cou à une vieille légende, très répandue sur la commune. Ce bâtiment était présent bien avant l'Abbé Du Noyer (voir la photo ci-dessous, datant d'environ 1922) : l'enfant trônant au premier plan est Lucien Blanc, or celui-ci n'était guère plus jeune que de notre ancien curé ! Mais rendons à César ce qui lui appartient, c'est bien en revanche, le Père Du Noyer qui a entamé sa transformation et c'est bien lui qui avait créé en ces lieux un théâtre où étaient organisées de nombreuses festivités.



Il est dit en amont que cette démolition programmée ne devait intervenir que beaucoup plus tard, notamment après l'édification d'une nouvelle salle, dont l'appellation reste encore à définir. Cependant au cours de l'avancement des travaux engagés au chef-lieu, le décor (et les idées) évoluant à chaque instant, nous avons du « bousculer » les choses, et changer nos plans sur la comète. Le déplacement du monument aux morts et la démolition de l'ancienne salle n'étaient pas prévus dans le cahier des charges, mais ne rien toucher aujourd'hui pour tout recasser plus tard, voire...ne jamais y revenir, eut été une énorme bévue. Nous avons fait le choix de la sagesse !

*Évidemment, comme dans tous grands travaux, quelques « railleries » pleuvent déjà de part et d'autre. Mais sereinement nous assumons ces grands changements, qui sans prétention, contribuent largement à la sauvegarde de notre patrimoine communal. Notre histoire de France est jalonnée de grands chantiers qui, de tous temps, ont opposé nos concitoyens...**Toutes proportions gardées, restons modestes !** Combien de critiques a essuyé un certain Baron Haussman, et combien de lieux historiques a-t-il dû sacrifier ? Ceci avant d'engager les titanesques travaux, qui ont fait de sa ville, cette capitale reconnue aujourd'hui comme la plus belle du monde !!!*

H.Besson

LES TRAVAUX A VENIR

La suite des travaux concerne l'entrée Ouest du village, allant du carrefour central à la maison des sœurs.

L'aménagement principal sera la création d'un trottoir aux normes (largeur de 1,40m) le long de la chaussée, côté droit en direction de Rumilly, la largeur disponible ne permettant pas de créer un trottoir de chaque côté.

A ce projet de sécurisation, porté par la commune et soutenu par le Département de la Haute-Savoie, s'ajoute l'intervention sur les réseaux d'eau, à la charge de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie. L'ouverture de ce chantier par notre commune constituait une occasion de rénover ces réseaux, dont l'état dégradé pose déjà problème aux riverains.

Vu d'extérieur, le changement sera minime, mais l'intervention sous terre n'en restera pas moins essentielle.



PREVISIONS :

DEBUT DES TRAVAUX :
20 MAI 2019

FIN DES TRAVAUX :
15 NOVEMBRE 2019

Zone concernée par la suite des travaux



Maison des Sœurs

Nouveau trottoir

Emplacement du panneau lumineux

Route du Nant Boré

INSTALLATION D'UN PANNEAU LUMINEUX

Dans la continuité du réaménagement de notre chef-lieu, la municipalité a pris la décision d'investir dans un panneau lumineux qui sera installé très prochainement. Cet outil de communication dans l'air du temps sera implanté non loin de l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique, qui fût elle-même à une époque pas si lointaine un outil de communication moderne !

Ainsi, ce panneau double-face permettra la diffusion instantanée d'informations concrètes et utiles, émanant de la mairie et des associations de la commune. Celles-ci seront averties dès la mise en route du système afin de leur faire bénéficier de cet affichage gratuit et à grande portée !



ACTUALITES DIVERSES

Au Vieux-Marigny

Voici bientôt 1 an que le chantier du tourne à gauche au Vieux-Marigny débutait... chantier, faut-il le rappeler, sous la responsabilité du Conseil Départemental. Après de nombreux débats, et à la demande de la municipalité, un passage pour piétons a pu être créé, bénéficiant depuis ce printemps d'un éclairage, initialement non prévu par les services du département, et pris en charge par la commune.



Afin de compléter ces aménagements sécuritaires, la demande d'installation d'un panneau clignotant annonçant ce passage piéton a été formulée... pour le moment sans réponse.

EN BREF...

↪ *Les services du département prévoient de regoudronner la RD240, route de Vaudry puis route des Maloffes, dans le courant du mois de juin. L'information sera diffusée dès sa confirmation précise en mairie.*

↪ *Après de nombreuses démarches pour interdire l'accès aux poids lourds sur la RD240, celles-ci devraient enfin aboutir grâce à l'action commune avec nos voisins de Bloye. A suivre...*

**Aux 527 électeurs
de la commune!**



**N'oubliez pas les élections européennes le Dimanche 26 Mai :
ouverture du bureau de vote en mairie de 8h à 18h.**

POUR SUIVRE, REAGIR, COMMUNIQUER, PROMOUVOIR...

CONNECTEZ-VOUS !



L'AGENDA PRINTEMPS/ÉTÉ



SAMEDI 18 MAI :

SOIREE THEATRE

SALLE DE LA FRUITIERE – COUP DE CŒUR

SAMEDI 25 MAI :

FETE DES PARENTS

SALLE DE LA FRUITIERE

DIMANCHE 26 MAI :

ELECTIONS EUROPEENNES

SAMEDI 7 JUIN :

TOURNOI DE PETANQUE DU FOOTBALL CLUB
AU STADE JEAN BLANC

SAMEDI 15 JUIN :

TOURNOI DES JEUNES DU FOOTBALL CLUB
AU STADE JEAN BLANC

JEUDI 20 JUIN :

FETE DE LA MUSIQUE &
ANNIVERSAIRE DU MARCHE
CHEF-LIEU – DES 16H



SAMEDI 22 JUIN :

FETE DE L'ECOLE DE L'APE
DOMAINE DE LA FRUITIERE

MARDI 25 JUIN :

ASSEMBLEE GENERALE DE LA GYM POUR TOUS
SALLE DE LA MAIRIE

DIMANCHE 30 JUIN :

RANDONNEE PEDESTRE DU COMITE DES FETES

DU 25 AU 29 JUILLET :

VOYAGE A SINDELDORF – 60 ANS DU JUMELAGE
ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES